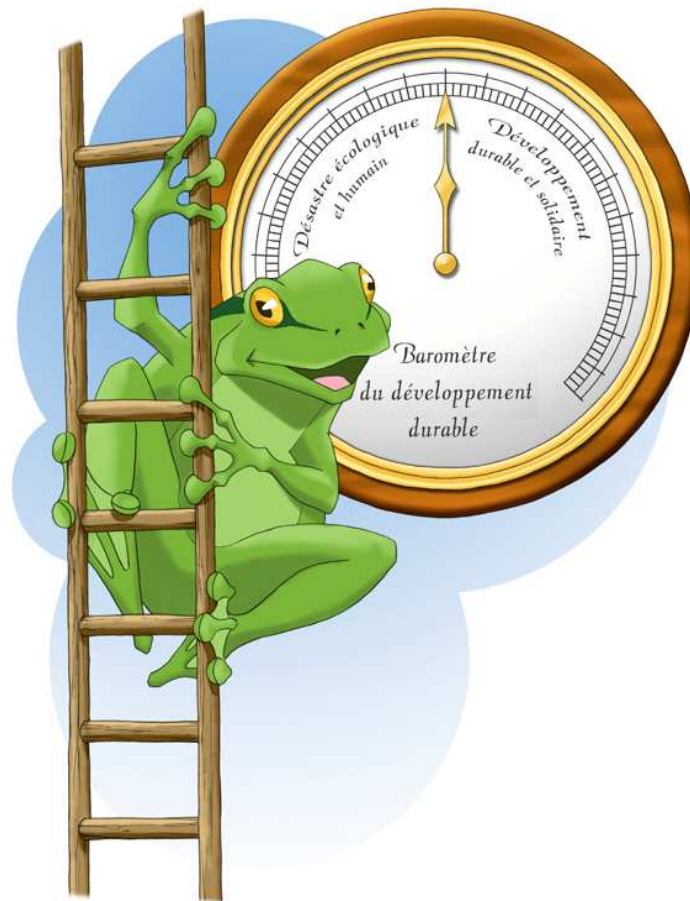




DOSSIER DE PRESSE



Le Baromètre du développement durable et solidaire

**Un outil – inédit en France - à l’usage des associations
et des citoyens pour mesurer ensemble l’engagement
des communes bretonnes.**



Au sommaire

- 1) Communiqué de presse : A l'aube des élections municipales, où en sont nos communes en matière de développement durable et solidaire ?**
- 2) Le Questionnaire Baromètre du développement durable et solidaire**
- 3) Les 4 volets thématiques du Baromètre**
- 4) Une mobilisation sans précédent des acteurs associatifs du réseau Cohérence**
- 5) L'expérience d'évaluation hollandaise *Duurzaamheidsmeter* (mètre ou miroir de la durabilité), un questionnaire participatif et un site réalisés par la société civile.**
- 6) Témoignages associatifs du réseau Cohérence : Dominique Mignon, Kan An Dour ; Michel Clech, CPIE du Pays de Morlaix ; Yves-Marie Le Lay, la Sauvegarde du trégor.**

Contact presse : Julian Pondaven 02 97 84 98 18 – 06 73 21 06 66



Communiqué de presse

Rennes/Lorient, le 14 Janvier 2008

**Cohérence lance le Baromètre du développement durable et solidaire
un outil – inédit en France - à l’usage des associations et des citoyens
pour mesurer ensemble l’engagement des communes bretonnes.**

**Elus, citoyens, associations : l’engagement de vos territoires dans le
développement durable dépend de vous !**

« Le Baromètre du développement durable et solidaire » constitue un outil inédit en France dont l’objectif est de permettre aux 1200 communes de Bretagne qui vont le recevoir de se situer dans leur

prise en compte du développement durable et solidaire. Il s’inspire d’un exemple hollandais, « Duurzaamheidsmeter » ou miroir de la durabilité, opérationnel depuis 1999 chez notre voisin européen.

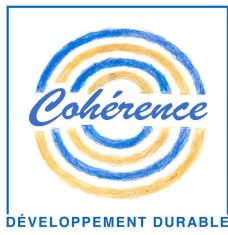
Le Baromètre du développement durable et solidaire prend la forme d’un questionnaire qui a été élaboré par un comité de pilotage composé de représentants associatifs et individuels du réseau Cohérence.

Avec l’aide d’un guide pratique, des associatifs vont ainsi rencontrer les élus municipaux de leur territoire pour leur proposer un rendez-vous au cours duquel le Baromètre sera présenté et conjointement rempli.

Il ne s’agit pas d’établir « un contrôle des municipalités » avec les bons et les mauvais élèves, mais plutôt de mesurer ensemble, de manière pédagogique, incitative, constructive, tous les aspects du développement durable en les rendant concrets et visibles : économie, social/solidarité, environnement, citoyenneté/gouvernance.

Le Baromètre va en effet permettre aux communes à la fois de mettre en avant certaines pratiques déjà mises en place et d’apporter des éléments de réflexion pour engager d’autres actions, tout en créant un échange indispensable avec les citoyens, ainsi qu’une émulation entre communes.

.../...



Cette globalité transversale qui caractérise le développement durable n'est pas toujours facile à appréhender. Les questions sembleront parfois anodines, complexes, trop généralistes ou trop spécialisées. Leur nombre - 114 - et le barème des points attribués à chacune permettront de dégager une image du développement durable sur le territoire de la commune. Les réponses apportées par les communes seront mises en ligne et consultables sur internet.

Les élections municipales de mars 2008 sont une occasion privilégiée pour orienter les débats et réflexions politiques à cette période autour des enjeux du développement durable. Ce sera également l'occasion de faire un état des lieux concernant les pratiques afin de créer un point zéro pour les prochaines évaluations qui pourront être effectuées à mi-mandat et en fin de mandat des nouveaux élus.

C'est pourquoi aujourd'hui, Cohérence lance deux appels :

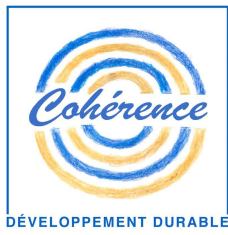
- L'un aux élus locaux pour qu'ils prennent connaissance du Baromètre et s'appêtent à rencontrer les associations locales pour remplir conjointement le questionnaire. Cet appel, à travers une lettre ouverte expédiée par e-mail aux 1200 communes bretonnes s'adresse évidemment aux élus communaux mais également à ceux des communautés de communes, des pays, des départements et de la Région, car c'est ensemble que les collectivités territoriales travaillent pour l'avenir de nos territoires.
- L'autre appel aux citoyens et aux associations, quel que soit leurs champs d'activité (environnement, consommation, solidarité locale ou internationale, mais également culturel ou sportif). Nous leur demandons de ne pas hésiter à s'emparer du questionnaire pour aller à la rencontre de leurs élus locaux afin de le remplir avec eux et de nous le retourner.

Cohérence pour sa part s'engage à les soutenir et à rassembler les réponses.

Le questionnaire, les outils de communication pour engager le questionnaire sur sa commune, et à terme les réponses, seront disponibles sur le site :

www.barometredudeveloppementdurable.org

Contact Cohérence : 02 97 84 98 18 ou 06 73 21 06 66



Les 4 volets thématiques du Baromètre

Conformément à la définition classique du développement durable, le questionnaire aborde 4 dimensions :

- **Economie** (Achat durable, Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises, Economie Sociale et Solidaire, Emploi et Dynamisme du Territoire).
- **Solidarités** (locale et au Monde).
- **Environnement** (Economies d'Eau et d'Energie, Energie Renouvelable, Produits sains non toxiques, Milieu Naturel, Gestion des déchets, Gaz à effet de serre).
- **Citoyenneté/Gouvernance** (Démocratie représentative, participative, Citoyenne e t développement durable).

Une Économie locale au service des hommes et de leur territoire

Achats durables, incitations à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des acteurs économiques, soutien à l'économie sociale et solidaire, politique de l'emploi et dynamique du territoire, tels sont les grands indicateurs de ce volet économique du baromètre.

Dans la gestion courante de la commune le budget des achats peut être conséquent. Promouvoir le développement durable passe donc tout d'abord pour une commune par sa propre consommation (choix des matériaux pour la rénovation ou la construction de bâtiments publics, choix des aliments proposés à la cantine et pour les agents municipaux...).

Par ailleurs, dans la politique menée auprès des acteurs économiques, la commune doit aussi jouer un rôle. La Responsabilité sociale et environnementale est un concept qui s'applique à des entreprises respectant un certain nombre de critères sociaux et environnementaux. Les élus doivent inciter les entreprises installées sur leurs communes à intégrer ces enjeux.

L'économie sociale et solidaire allie la lutte contre l'exclusion sociale et la défense d'une identité commune ancrée dans un territoire. Elle est assurée par des structures telles que les associations, les coopératives, les mutuelles » et « l'ensemble des activités et de services de proximité offrant un travail salarié à des personnes en situation précaire et une occupation bénévole à celles disposant de temps libre, afin de réduire l'exclusion et de contribuer à la cohésion sociale ». Cela représente un pan entier de notre économie qui a besoin d'être soutenu et dynamisé dès l'échelon local : jardin coopératif, crèche parentale, régie de quartier, pépinières d'artisans...

Une commune qui est créative et innovante favorise une dynamique au sein de son territoire dans une logique durable sur le plan social et environnemental. Emilie Morin*

*Auteur d'un mémoire de fin d'études de Master « EISA » (Économie Internationale et Stratégies d'Acteurs, spécialité « Gouvernance des Organisations pour le Développement International », intitulé : "L'intégration du développement durable dans les politiques publiques des collectivités territoriales françaises : vers une nouvelle gouvernance locale ?".



Un point de vue sur la construction du chapitre citoyenneté

Lors de nos réunions du comité de pilotage, je suis souvent revenue à trois questions. Mais que font la majorité des communes à ce sujet ? Qui est en mesure de nous le dire ? Comment faire pour trouver la bonne graduation pour les points, ou placer le curseur ?

Prenons par exemple la première question retenue qui devrait donner beaucoup de réponses positives : la date de votre Conseil Municipal et son ordre du jour sont-ils affichés au moins une semaine à l'avance et diffusés très largement (panneau d'affichage, journaux locaux et site internet de la mairie) ?

Si nous étions d'ores et déjà sûrs que toutes les communes de Bretagne respectent bien ces règles élémentaires, nous pourrions d'emblée « corser » la question en la formulant plutôt ainsi : le Conseil Municipal a-t-il fait le choix d'une participation citoyenne d'au moins 10% de ses habitants, en proposant une salle très accueillante, une séance intéressante de questions du public, une grande information sur les projets en cours ?

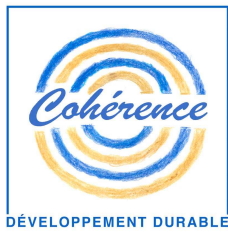
Où en est le degré d'encouragement à la citoyenneté active sur une commune ? Les élus animent-ils, en présence des techniciens concernés, des commissions extra-communales où la participation et l'avis des acteurs économiques, associations et des citoyens concernés est recherché ? Votre commune a-t-elle mis en place des réunions régulières de concertation entre les associations pour planifier les animations, les prêts de salles, l'information, mutualiser, réfléchir sur le bénévolat, etc. ?

Pour rendre compte le plus explicitement possible des différentes strates que revêt la notion de citoyenneté, nous avons opté pour une graduation qui se veut pédagogique. Des formes de citoyenneté se déploient, de la logique représentative à la co-construction que sollicite un processus Agenda 21.

C'est donc bien l'ensemble des questions qui va permettre de donner une première représentation, que nous n'avons pas pour l'instant. Cela nous permettra ensuite de poser des questions plus ciblées, plus en articulation avec l'existant, pour la seconde version du baromètre.

La co-construction de ce questionnaire est prenante, passionnante. J'ai hâte de voir en ligne les réponses de toutes les communes, c'est le suspens total !

Armina knibbe



Une mobilisation sans précédent des acteurs associatifs du réseau Cohérence

L'objectif est de mettre en place une véritable incitation à l'engagement des communes dans le développement durable en créant une émulation sur l'ensemble du territoire breton.

Le projet de Baromètre du développement durable veut favoriser des synergies, une collaboration et des partenariats entre des collectivités, l'intercommunalité et la sphère associative.

Un outil de sensibilisation et d'éducation populaire au développement durable en Bretagne dans un processus d'amélioration continue

Chaque commune en Bretagne a ses spécificités et se trouve confrontée à des réalités différentes. Comme son homologue hollandais, il ne s'agit donc pas de faire de ce baromètre un instrument de compétition mais bien de susciter la curiosité sur les solutions soutenables et viables mises en place dans telle ou telle commune. Il s'agit bien de susciter la curiosité des élus et des agents des collectivités, mais aussi celle des citoyens et de tous les acteurs du territoire sur l'orientation des politiques et des projets de leur commune.

En ce sens le baromètre se pense donc aussi et surtout comme un outil de sensibilisation et d'éducation populaire au développement durable. Enfin le baromètre du développement durable doit être un outil fédérateur et mobilisateur pour le réseau associatif breton.

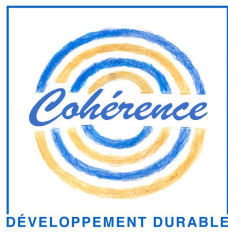
Une démarche avec l'ensemble du réseau Cohérence

Après plusieurs mois de préparation pour mettre au point le Baromètre, le réseau Cohérence entre maintenant dans la phase active de sa diffusion dans toute la Bretagne.

Il s'agit d'un projet ambitieux et mobilisateur pour le prochain Congrès des 10 ans de Cohérence qui se déroulera le samedi 16 février prochain à Lorient.

Entre mi-novembre 2007 et janvier 2008, des réunions par pays ou groupes de pays organisées par quelques associations du réseau, ont permis à nombre d'entre elles de se familiariser avec cet outil de mesure du développement durable sur nos territoires.

Comme le rappelle Jean-Claude Pierre, porte-parole de Cohérence, *« les associations, trop longtemps reléguées dans un rôle contestataire, se doivent de saisir l'opportunité qui leur est ainsi offerte, de devenir des forces de proposition contribuant à remettre l'économie au service des hommes. Elles n'y parviendront que si elles se montrent capables de développer des synergies, de coopérer, d'acquérir une culture commune du développement durable. »*



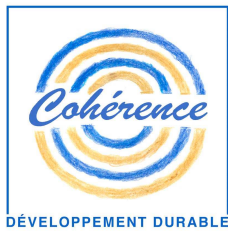
Rencontrer les maires et remplir avec eux le questionnaire du Baromètre

L'objectif premier est de présenter le « Baromètre » et de discuter de sa mise en oeuvre à l'occasion des échéances électorales.

En coordination avec un administrateur de Cohérence et avec l'aide d'un guide pratique, une ou plusieurs associations vont ainsi rencontrer les élus municipaux de leur territoire pour leur proposer un rendez-vous au cours duquel le Baromètre sera présenté et conjointement rempli.

La période électorale se prête particulièrement bien à cet exercice qui consiste à impulser une dynamique et un débat sans précédent. En gardant à l'esprit qu'il s'agit d'une première et que tout l'intérêt réside à la fois dans les engagements pris et le processus en cours validé par sa dimension participative.

L'objectif premier est de pouvoir disposer pour début mars 2008, de réponses de communes significatives (petites communes précurseurs telles que Silfiac (56), villes, communes ayant mis en place un agenda 21, celles qui innovent, celles qui dorment... une première photographie incitative visible sur le site : www.barometredudeveloppementdurable.org pour continuer !



L'expérience d'évaluation hollandaise *Duurzaamheidsmeter* (mètre ou miroir de la durabilité)

Un questionnaire participatif et un site réalisés par la société civile

Aux Pays-Bas, après Rio en 1992, des communes, des ONG et des élus donnent l'impulsion pour mettre en place des agendas 21. Des actions précises s'expérimentent, le développement soutenable est en route.

L'Etat néerlandais prend acte de ces innovations et décide en 1998 d'encourager fortement des plans d'actions pour le développement durable. Mais un processus d'agenda 21 nécessite une très large participation citoyenne. Aussi le gouvernement s'adresse-t-il aux organisations non gouvernementales (ONG), représentantes la société civile, pour mettre en place une dynamique participative et citoyenne d'incitation aux agendas 21.

Comment permettre à tous de comprendre ce qu'un plan d'actions de développement durable peut contenir ? Comment se faire une idée concrète des Agendas 21 locaux compte tenu de leur diversité ? Comment s'assurer que les citoyens peuvent entrer dans ce dispositif qui inaugure de manière centrale la démocratie participative ? Comment dynamiser la démarche ?

Quel processus et quel outil vont bien pouvoir répondre à ces trois niveaux de questionnements pour impulser des actions « soutenables » ? Tel est le challenge auquel les ONG sont conviées. Une plateforme multi-associative est créée.

L'outil choisi prend la forme d'un questionnaire participatif. La dynamique associative a permis la transversalité entre les quatre grandes problématiques : écologie, économie, équité et participation citoyenne.

L'idée du questionnaire est née en réponse à plusieurs interrogations : comment sensibiliser tous les citoyens ? Comment repérer les réalisations des communes innovantes en matière de développement durable ? Comment inciter les autres à entrer dans le processus ? Le questionnaire est adressé à toutes les communes.

L'élaboration du questionnaire a été passionnante. En effet, les grandes associations néerlandaises qui l'ont construit venaient d'horizons très différents (solidarités internationales, environnement, santé...). Elles ont donc pu mettre en commun leurs expériences et leurs visions du développement durable. En 1999 est lancée la première version « du miroir de la durabilité ». Un site relaie toutes les informations et les médias sont présents lors de la remise d'un premier prix. Succès qui s'est confirmé les années suivantes.

L'intérêt pour le citoyen est de pouvoir comparer sa commune avec d'autres communes en matière de développement durable. Le questionnaire suscite donc une curiosité enrichissante chez les citoyens et créé une émulation entre les communes. C'est la clé du succès de ce « baromètre de la durabilité » hollandais.

Le site attire également l'attention du citoyen, des associations et des communes



à l'aide de graphiques qui donnent une lisibilité immédiate des scores. Puis à partir de 2004, une carte de la Hollande permet de distinguer selon des couleurs, le degré d'engagement de chaque commune. De très nombreuses entrées sont possibles pour lire des données, jusqu'à une carte qui donne la réponse à chaque question !

L'essence du questionnaire se trouve dans ce juste équilibre, à plusieurs niveaux :

- Situer les pratiques de développement durable, valoriser les actions structurantes au long cours, situer les communes dans leur investissement pour le développement durable.
- Etablir un questionnaire qui donne envie d'y répondre, avec de petites informations ou explications.
- Trouver la question la plus simple et la plus chiffrée possible comme indice pertinent d'un aspect d'une problématique (ex : dépensez-vous plus de 0,50 € par habitant et par an pour la solidarité internationale ?).

Une commune qui entame quelques actions obtient des points. Trois niveaux de questions : l'intention, l'action réalisée et le plan structuré, budgétisé au long court.

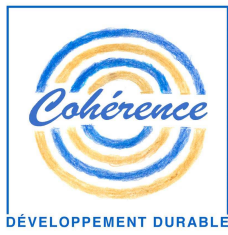
Comme le veut la philosophie des Agendas 21, il ne s'agit pas de mettre en compétition les communes mais de créer une émulation et de la coopération pour des partages d'expériences fructueux, tout en reconnaissant les plus innovantes.

Les communes, les citoyens et les associations engagés pour le développement durable trouvent dans ce questionnaire, ses résultats et son site, une notoriété méritée. Les communes obtiennent en général un meilleur score lorsqu'elles ont sur leur territoire des associations actives en matière de développement durable.

Il ne s'agit pas pour les ONG de produire un énième rapport sur les communes destiné à rester dans un tiroir, mais bien de la production d'un état des lieux des réalisations pour un développement soutenable, qui soit mobilisateur. Le questionnaire, validé quant à sa pertinence à l'issue de comparaisons avec des études techniques, comprend près de 130 questions.

Bien qu'il existe des diagnostics techniques pour réaliser des Agendas 21, ce n'est pas la démarche choisie au travers de ce questionnaire. Ce « *duurzaamheidsmeter* » ou « *miroir de la durabilité* » se veut un outil qui situe, sensibilise et encourage. Il entend inciter les communes à entrer dans des actions, puis des plans et des agendas 21. Il s'agit avant tout d'une démarche qui encourage la formation de tous à « *l'expertise citoyenne* » pour le développement durable, de manière facile et encourageante. Il invite indirectement chacun à prendre la mesure de ses actions dans une globalité et localement au niveau de sa commune. Véritable outil de formation donc, pour entrer dans une éco citoyenneté en tant qu'individu mais aussi en tant qu'acteur actif auprès de son conseil municipal. Il est un dynamiseur associatif avec, à la clef, un réel espace de partenariat reconnu par les autorités.

- *Duurzaamheid speigel* <http://www.duurzaamheidsmeter.nl>



Témoignages associatifs du réseau Cohérence

L'outil que nous attendions !

Dominique Mignon, est membre du CA de Cohérence où il y représente l'association finistérienne Kan an Dour qui œuvre notamment en matière de protection de la qualité de l'eau. Avec d'autres administrateurs, il s'est lancé dans l'aventure du Baromètre en organisant la première réunion de présentation aux associations du Pays de Brest. Parmi elles, le Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat Finistère/RIAC 29, Agir pour l'Environnement et le Développement Durable 29/AE2D, Biogastel, Diwall an Aberiou, la MAB 29, Plouguerneau Nature Environnement, Approche, sont venues à Lannilis participer le 26 novembre 2007 à cette première prise de contact avec le Baromètre. Elles se sont vues depuis une seconde fois pour se partager les communes à rencontrer, en privilégiant la proximité géographique de chaque association avec les élus de son territoire.

« Le Baromètre représente pour Kan an Dour l'outil que nous attendions, en particulier sur la problématique de l'eau, sujet crucial pour notre association. Depuis près de 2 ans, nous avons travaillé sur un questionnaire local à partir des problèmes rencontrés sur notre commune. Le Baromètre tombe donc à pic et le fait qu'il soit porté par un vaste réseau comme Cohérence aura assurément pour nous un plus grand poids sur la municipalité.

Nous y voyons aussi et surtout un outil très utile pour aider les candidats aux prochaines municipales à construire un programme qui prend enfin en compte concrètement le développement durable et solidaire. »

Association Kan An Dour – 43, rue Audren deKerdrel – 29870 Lannilis – Tél : 02 98 04 49 29 - Email : assoanandour.org

Un véritable outil de concertation entre population et élus

Michel Clech, directeur du CPIE du Pays de Morlaix a organisé le 13 décembre dernier à Morlaix, la réunion de présentation du Baromètre à des associations du Pays de Morlaix.

« Ce baromètre issu d'une expérience positive initié en Hollande en 1999 est un questionnaire composé de quatre volets : économie, solidarité, environnement et citoyenneté. Dès 1996, les Pays-Bas se saisissaient des Agendas 21, outils définis dans la Déclaration de Rio en 1992, pour construire et diffuser les pratiques du développement durable.

La France, quant à elle, s'est engagée à favoriser la mise en place de 500 Agendas locaux sur la période 2003-2008. Adressé aux élus, le questionnaire se veut un outil de concertation entre la population et les élus. Les 100 questions constituent par leur nombre un ensemble pertinent pour donner une représentation du développement durable sur un territoire : la commune.

Susciter la curiosité « Le projet de Baromètre du développement durable doit donc permettre des synergies, une collaboration et des partenariats efficaces entre des collectivités et la sphère associative. Il ne s'agit donc pas de faire de ce baromètre un instrument de compétition mais bien de susciter la curiosité sur les solutions soutenables et viables mises en place dans telle ou telle commune », selon le réseau Cohérence. L'objectif est de susciter la curiosité des élus et des agents des collectivités, mais aussi celle des citoyens et de tous les acteurs du territoire sur l'orientation des politiques et des projets de leur commune. En ce sens le baromètre se pense donc aussi et surtout comme un outil de sensibilisation et d'éducation populaire au développement durable.



Orienter les débats et réflexions politiques. Les élections municipales de mars 2008 représentent une occasion unique pour tenter d'orienter les débats et réflexions politiques à cette période autour des enjeux du développement durable. Ce sera également l'occasion de faire un état des lieux concernant les pratiques afin de créer un point zéro pour les prochains questionnaires qui seront effectués à mi-mandat et en fin de mandat des élus en exercice. * Cap Santé et la Fête du Vivant (Plounéour-Ménez), Eco côtier (Plestin), Skol Diwan Morlaix, Ulamir/CPIE pays de Morlaix (Plouégat-Guérand). »

CPIE Pays de Morlaix - Base du Douron - 29620 PLOUEGAT GUERRAND - www.cpie.ulamir.com

Evaluer le développement durable

Yves-Marie Le Lay, président de Sauvegarde du Trégor, a organisé le 18 décembre dernier à Plestin les Grèves (22), la réunion de présentation du Baromètre à des associations du Pays du Trégor.

Dérèglements climatiques, biodiversité en péril, pollution des eaux douces et marines, épuisement des ressources naturelles, dégradation des sols... aussi loin que porte le regard et la pensée, tous les clignotants sont au rouge : la Terre et tout ce qu'elle féconde comme vie, y compris la notre, est malade, bien malade...

La cause est connue : le développement économique tel qu'il est pratiqué depuis 150 ans. Ne pas en sortir, c'est construire notre enfer, un peu pour nous, beaucoup pour nos enfants et tous leurs enfants.

La cause est entendue : la seule issue est un développement durable. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Mais est-on certain de la réalité de ce consensus ? Pas sûr qu'un céréalier de la Beauce ou un pétrolier du Texas lui donnent le même sens qu'un maraîcher bio ou un ingénieur en énergie renouvelable.

La seule manière de sortir de ce flou est la mesure rigoureuse de l'écart qui nous sépare aujourd'hui d'un réel développement durable. Mesurons nos dépenses d'énergie. Mesurons nos besoins. Mesurons nos usages. Mesurons nos projets. Toutes mesures à prendre à l'échelle individuelle et à l'échelle collective. Notre maison est-elle bien isolée, et n'est-elle pas trop chauffée ? Choisissons nous toujours les produits les plus proches et les moins emballés ? La restauration collective de notre école privilégie-t-elle l'agriculture biologique ? Les lotissements communaux promeuvent-ils un habitat économe en matériau comme en énergie, et intégré au paysage ? La liste est longue de ces critères objectifs que nos associations doivent soumettre aux communes et à toutes les collectivités, après que leurs adhérents y aient d'abord répondu. L'appellerons-nous baromètre du développement durable ? Mais qu'importe le nom. L'essentiel est que chacun, personne physique ou personne morale, puisse se situer afin d'adapter ses pratiques et participer ainsi à un développement maîtrisé, supportable pour notre planète et donc pour nous-mêmes. L'avenir est à cette condition. Avec cette évaluation précise et concrète du développement durable, personne, aucun responsable politique et économique ne pourra dire qu'il ne savait pas...

Association La Sauvegarde du Trégor – Ti an oll – 22300 Plestin les Grèves – Tél : 02 98 67 46 61 Email : lavarennahoo.fr